

25 juin 2013 : l'Europe dit non au projet catalan de réintroduction d'un ours dans les Pyrénées

B. Besche-Commengue – ASPAP/ADDIP

Le communiqué de l'agence de presse espagnole Europa Press que nous traduisons ci dessous n'étonnera personne.

Les introductions d'ours slovènes de 1995-96 n'ont eu lieu qu'à partir des mensonges que Gilbert Simon, du Ministère de l'Environnement, construisait à destination de l'Europe : alors que la Direction régionale de l'Environnement l'informait clairement de la réalité : « *Après quatre ans d'effort il existe toujours une opposition, voire une très forte opposition locale, à la présence de l'ours brun et tout ce que cette présence implique* », il faisait croire l'inverse en inventant l'ADET « *permettant ainsi au projet d'être moins parisien /.../ pendant que le projet « lourd » de réintroduction évoqué par ailleurs continuerait d'être discuté* » (courriers officiels, janvier 1991, décembre 1992).

Une fois ces ours relâchés, le rejet social ne pouvait plus être masqué et l'Europe elle-même en a tiré les conséquences : elle avait prévu d'autres lâchers, elle les a annulés « *suite à l'opposition des populations locales.* » ⁽¹⁾. La Directive Habitats indique en effet clairement (articles 2 et 22) que toutes les actions doivent tenir compte des réalités locales et, pour les réintroductions, qu'elles ne peuvent avoir lieu qu'après « *consultation du public concerné.* »

L'opposition toujours très forte des populations pyrénéennes est encore soulignée dans le plus récent bilan des programmes Life Europe qui gèrent les grands prédateurs : « *Kazcensky et al. (2013) rapportent que les problèmes actuels de gestion les plus critiques sont le faible degré d'acceptation des ours réintroduits et les pertes dues au braconnage ou à d'autres accidents liés aux ressources humaines.* » ⁽²⁾

Il y est par ailleurs rappelé que les lâchers des années 1990 avaient « *subi une très forte opposition de la part des communautés locales* », et que **pour l'Espagne en 2011 déjà un précédent projet de lâcher d'ours « n'a pas été approuvé pour le cofinancement », et le rapport LIFE-Europe ajoute : « Cet exemple montre également l'importance de collaborer avec les acteurs ruraux avant de lancer une telle initiative. »**

Il est donc logique que l'UE de même qu'elle avait dans les années 90 décidé de mettre fin aux réintroductions parce que, sur le terrain, on n'en voulait pas, rejette aujourd'hui le projet catalan porté par un personnel politique à la recherche désespéré de crédits à n'importe quel prix, mais toujours rejeté par « *les acteurs ruraux* ».

B. Besche-Commengue ASPAP/ADDIP

Agencia Europa Press. © 2013 Europa Press

[25 juin 2013 - L'UE rejette un projet de la Généralité de Catalogne visant à remplacer l'ours Pyros dans les Pyrénées](#)

Comme la Conseillère à l'Agriculture en a informé notre agence, l'Union Européenne a refusé à la généralité les aides qu'elle sollicitait afin d'introduire un ours brun dans les Pyrénées qui pourrait se substituer à l'ancien Pyros, et ainsi éviter la consanguinité puisque ce mâle est le père ou le grand père des ourses de la zone.

Le Ministère central de l'Agriculture avait porté le projet, sous l'acronyme Catosolife, et prévoyait d'y participer tandis que la fondation Oso Pardo voulait aussi collaborer.

Le projet, approuvé par le Conseil général d'Aran, prévoyait le transfert d'un ours dans les Pyrénées catalanes pour augmenter la variabilité génétique de la population.

Il s'agit d'une mesure considérée comme essentielle pour réduire le risque dû au fait qu'une grande partie des jeunes nés ces dernières années proviennent du même mâle, Pyros, sur le point de devenir impropre à la reproduction vu son âge avancé, 25 ans.

Dans la pratique, la programme prévoyait une substitution génétique, simplement l'introduction d'un mâle sur le territoire de Pyros qui continuerait à vivre sur son territoire ; originaire de Slovénie, c'est un des ours les plus vieux des Pyrénées, où il fut libéré en 1997.

⁽¹⁾ cf. « *LIFE and European Mammals: Improving their conservation status* » - Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2011, p. 42 : « *a second planned reintroduction was cancelled due to opposition from local people* ».

⁽²⁾ « *Large Carnivore Conservation and Management in Europe: The contribution of EC co-funded LIFE projects* » MARCH 2013 – voir pages 20 et 21